

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 23 NOVEMBRE 2007**

Délibération
n° 2007.11.422

**Création de poste :
directeur du service
éco-conseil,
environnement,
espaces verts**

LE VINGT TROIS NOVEMBRE DEUX MILLE SEPT à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège social 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **16 novembre 2007**

Membres présents :

Philippe MOTTET, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Denis DOLIMONT, Bernard CHARRIER, Robert CHABERNAUD, Bernard SAUZE, Lionel MERONI, Jean-Claude BESSE, Bernard BIRONNEAU, André BONICHON, Jean-Claude BONNEVAL, Jean BOUGETTE, Michel CHAVAGNE, Guy DUPUIS, François ELIE, Annie FOUGERE, Maurice HARDY, Michel HUMEAU, Didier LOUIS, Jean MARDIKIAN, Gérard MARQUET, Jean-Claude MOGIS, Daniel OPIC, Alain PIAUD

Ont donné pouvoir :

Bernard ALLIAT à Philippe MOTTET, Bernard CONTAMINE à Jean BOUGETTE, Jean-Yves DE PRAT à Jean MARDIKIAN, Louis DESSET à Bernard SAUZE, Jean DUMERGUE à Alain PIAUD, Martine FAURY à Annie FOUGERE, Maurice FOUGERE à Denis DOLIMONT, Jean-Pierre GRAND à Lionel MERONI, Christian RAPNOUIL à Didier LOUIS, Jean-Jacques SYOEN à François ELIE

Excusé(s) :

Michel BRONCY, Philippe BERTHET, Patrick RIFFAUD, Gilles VIGIER

Excusé(s) représenté(s) :

AFFAIRES GENERALES / RESSOURCES
HUMAINESRapporteur : **Monsieur CHABERNAUD****CREATION DE POSTE : DIRECTEUR DU SERVICE ECO-CONSEIL, ENVIRONNEMENT,
ESPACES VERTS**

L'agent qui occupe actuellement le poste de directeur au service éco-conseil, environnement, espaces Verts, est en congé maternité du 5 octobre 2007 au 26 janvier 2008, puis en congé parental.

Afin de ne pas perturber le bon fonctionnement du service, il est proposé de créer un poste d'ingénieur territorial - directeur du service éco-conseil, environnement, espaces verts, à temps complet.

Le directeur du service éco-conseil, environnement, espaces verts aurait pour missions de :

- assurer la cohérence des actions environnementales de la collectivité ;
- veiller à la transversalité des actions et des projets « environnement » auprès des autres services ;
- superviser la sensibilisation du public à l'environnement ;
- encadrer le service, composé de 18 agents ;
- assurer le suivi administratif et financier du service et du SMAPE.

Cette création de poste entraînerait une incidence financière de :
+ 47 833 euros pour une année et prendrait effet le 1^{er} décembre 2007.

Vu l'avis favorable de la commission affaires générales du 25 octobre 2007,

Vu l'avis favorable de la commission finances – programmation du 5 novembre 2007,

Je vous propose :

DE CREER le poste suivant au tableau des effectifs :

Direction/service	Création	Nombre
Direction de l'environnement, du cadre de vie et de la construction/ service éco-conseil, environnement, espaces-verts	Ingénieur territorial (TC)	1

DE PRECISER que les crédits sont inscrits au budget principal 2007.

D'AUTORISER en cas de recrutement infructueux d'un fonctionnaire territorial, le recrutement d'un agent non titulaire sur le grade d'ingénieur territorial (Grille indiciaire allant de l'indice brut 379 à l'indice brut 780) possédant le niveau de diplôme requis ou l'expérience équivalente, pour occuper les fonctions telles que précisées ci-dessus.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 29 novembre 2007	<u>Affiché le :</u> 29 novembre 2007